

Madame, Monsieur,

Voici les créneaux des groupes et dates de rentrée pour l'école d'escalade du Club Alpin Touraine :

Groupe 1 (8-11 ans)	Joffrey GODET Moniteur professionnel d'escalade diplômé d'Etat CTFFME37	Mercredi 18 septembre (17h-18h30) Gymnase de la Rabière (Joué-lès-Tours)
Groupe 2 (12-15 ans)	Joffrey GODET DE escalade Moniteur professionnel d'escalade diplômé d'Etat CTFFME 37	Mercredi 18 septembre (18h30-20h) Gymnase de la Rabière (Joué-lès-Tours)
Groupe 3 (8-11 ans)	Sylvain BEUNIER Moniteur professionnel d'escalade diplômé d'Etat Association CETA	Samedi 21 septembre (10h-12h) Gymnase de la Rabière (Joué-lès-Tours)
Groupe 4* (16-20 ans) Attention : précisions page 2 du document	Joffrey GODET Moniteur professionnel d'escalade diplômé d'Etat CTFFME37	Mardi 17 septembre (18h-20h) Nouveau gymnase du Lycée Grandmont (Tours)

(Les groupes sont établis à titre indicatif en fonction de l'âge des participants)

Attention : sans retour de la fiche d'inscription accompagnée de vos règlements **avant le 25 août 2019**, nous ne pourrons pas vous garantir votre inscription.

Tarifs : Attention pour les renouvellements d'inscription (inscrits en 2018-2019), ne tenez pas compte de l'appel automatique de cotisation 2019-2020 qui vous sera adressé courant septembre par la fédération.

Les tarifs comprennent l'inscription à l'Ecole d'Escalade (140 €) + le coût de la licence sportive.

Etablir obligatoirement 2 chèques à l'ordre du CAF Touraine :

140 € école escalade, et licence : voir détail sur la fiche d'inscription.

L'assurance : voir détail sur la fiche d'inscription.

Vous pouvez de plus vous abonner à la revue trimestrielle « LMA » (La Montagne et Alpinisme) pour une somme supplémentaire de 21 €

Nous attirons votre attention sur les coûts réels de l'école d'escalade : celle-ci est financièrement soutenue (en plus de votre règlement) par le Conseil Départemental, la Ville de Joué-lès-Tours, le CAF Touraine, la Cordée jocondienne et le CAF national (FFCAM).

Ces soutiens financiers permettent de fixer le prix des cours annuels à **140 €** par élève au lieu de **210 €**

Des aides supplémentaires peuvent être proposées par les Mairies, dans le cadre des passeports de la Caisse d'Allocations Familiales :

Passeports loisirs 6-11 ans et passeports loisirs jeunes 12-17ans

Coupons TPL et PLJ avec le tampon de la « Marianne » à remettre au club lors de l'inscription. Se renseigner auprès du service jeunesse de votre Mairie.

Un certificat médical : il sera à remettre au plus tard lors de la 1^{ère} séance, il doit obligatoirement comporter la mention apte à la pratique de l'escalade en loisir et en compétition. **L'enfant ne pourra participer pas aux**

cours tant qu'il ne sera pas muni de son certificat médical et des diverses autorisations parentales. L'absence de certificat médical entraîne l'annulation de l'inscription.

Calendrier et sorties :

Dans l'année, 2 sorties extérieures sont programmées et vivement conseillées (frais de covoiturage de 10 à 15 euros). Cependant, elles peuvent être annulées selon les conditions météo. Divers challenges de rencontres inter-clubs départementaux seront proposés au cours de l'année pour les 8-15 ans.

Au cours du 3^{ème} trimestre scolaire et dès que la météo le permet, les cours auront lieu à la Tête de Chambray. (parc René Messon près du lac).

D'autre part, les cours (en particulier pour le groupe 3) dans les salles peuvent parfois être annulés si le gymnase est réservé pour une manifestation autre (nous ne connaissons malheureusement pas toujours les dates avec beaucoup d'avance). Le cours sera alors soit déplacé à la tête de Chambray ou dans une salle de blocs à Tours Nord (Arkose ou Block out) ou annulé. Dans tous les cas, vous en serez informés par mail dès que possible.

Groupe 4 (16-20 ans) : le groupe 4 aura cette année un créneau dans la nouvelle salle dédiée à l'escalade dans l'enceinte du lycée Grandmont. Ce créneau aura lieu du mardi 17 septembre jusqu'aux vacances de printemps au lycée Grandmont. Les modalités d'accès au lycée Grandmont (plan vigipirate) seront précisées à la rentrée. Au 3^{ème} trimestre, le cours aura lieu prioritairement en extérieur à la Tête de Chambray ou si la météo est mauvaise, au gymnase de la Rabière à Joué lès Tours ou dans une des salles de blocs à Tours Nord (Arkose ou Block out).

Séances :

Nous vous demanderons de vous assurer au début de chaque séance de la présence de Sylvain, de Joffrey ou d'un responsable du CAF : une absence imprévisible est toujours possible ; veillez également à l'heure de fin de séance.

Dans un souci d'efficacité pédagogique, sauf exception précisée par le club, la présence des parents pendant les séances n'est pas souhaitable.

Renseignements et inscriptions :

Les renseignements et les inscriptions sont assurés cette année par François POIDEVIN. Les dossiers d'inscription sont à envoyer à :

**François POIDEVIN
6 rue de Loches - 37160 DESCARTES
06 45 28 26 67
frfr37@hotmail.fr**

M. Paul DUPIN est président du CAF Touraine, Mme Géraldine VERNEJOL, trésorière adjointe pour l'école d'escalade, M. Pascal Marchand Président de la Cordée jocondienne (section du CAF Touraine) et M. Henri Bolzon responsable de l'escalade et du suivi de l'école d'escalade au sein du club. Des grimpeurs/euses comme Mme Pascaline Auniac, M. Dominique Brisson, Mme Léna Cuinier,... moi-même... faisons parfois du coencadrement. Tous sont bénévoles. Des stagiaires en formation peuvent aussi parfois être amenés à coencadrer sous la responsabilité des moniteurs professionnels.

Pour ma part, je suis responsable administratif bénévole de l'école d'escalade.
N'hésitez pas à me faire remonter vos remarques si besoin est.

A très bientôt !

François Poidevin

Ecole d'escalade labellisée FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne 2019-2020)

NOM : _____ **Prénom :** _____ **Date de naissance :** _____
Adresse : _____
S'inscrit au (entourez) :
GROUPE 1 (8-11 ans né de 2008 à 2011) **GROUPE 2 (12-15 ans né de 2004 à 2007)**
GROUPE 3 (8-11 ans né de 2008 à 2011) **GROUPE 4 (16-20 ans né de 1999 à 2003)**
Les catégories d'âge pourront être modulées selon les besoins.
Téléphone : _____
Portable : _____
Adresse électronique (bien lisible SVP) : _____
Nom du responsable de l'enfant : _____
Personne à prévenir en cas d'accident : _____
 (Nom, Prénom, adresse, téléphone)
 Tout problème de santé particulier : asthme, allergie, diabète, épilepsie, ...est à signaler obligatoirement et ce dans l'intérêt de la sécurité de l'enfant durant les séances.

COTISATION : ESCALADE LOISIR et COMPETITIONS AMICALES (challenges)

Inscription à l'école d'escalade : 140 €

		Licence FFCAM	
		Mineurs	Majeurs (18-20 ans)
Sans assurance de personne	Parent non adhérent	<input type="checkbox"/> 47,10	<input type="checkbox"/> 59 €
	Parent adhérent au club	<input type="checkbox"/> 33,60	<input type="checkbox"/> 44 €
Avec l'assurance de personne (+17 €)	Parent non adhérent	<input type="checkbox"/> 64,10	<input type="checkbox"/> 76 €
	Parent adhérent au club	<input type="checkbox"/> 50,60	<input type="checkbox"/> 61 €
Avec l'individuelle Accident renforcée (+37 €)	Parent non adhérent	<input type="checkbox"/> 101,10	<input type="checkbox"/> 113 €
	Parent adhérent au club	<input type="checkbox"/> 87,60	<input type="checkbox"/> 98 €

Nb : l'assurance de personne est moins élevée et dégressive selon l'âge pour les enfants de parents cafistes.

ETABLIR 2 CHEQUES SÉPARÉS école escalade (140 euros) et licence à l'ordre du CAF Touraine.
 Abonnement optionnel à « La Montagne et Alpinisme » (trimestriel) : 21 € en supplément (à rajouter sur le chèque de licence)

Je déclare être informé des couvertures d'assurances mises en place par la Fédération des Clubs Alpins français pour le compte des adhérents.

Ces garanties comprennent :

1. Une responsabilité civile obligatoire d'un montant de **14,30 €** (Cf. Loi sur le sport) pour les dommages causés aux tiers

2. Des garanties facultatives couvrant les dommages corporels et/ou frais subis par moi-même, dans le cadre des activités assurées par la Fédération (décès, infirmité, frais médicaux, frais de recherche, assistance rapatriement regroupés sous le vocable « assurance de personne »).

Assurances FFCAM 2019-2020 :

Je déclare avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire de la notice d'information intitulée « LICENCE ASSURANCE - RESUME DES GARANTIES SAISON 19-20 » de la FFCAM.

Les assurances attachées à la licence prennent effet dès le versement de la cotisation et cessent au 31 octobre 2020 à minuit.

Je reconnais avoir été informé par la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personne pour mon enfant couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer, et les frais de recherche et de secours. J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM à ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées, les **dommages corporels, les frais de recherche et de secours et l'assistance rapatriement**. Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances pour les dommages corporels.

J'accepte l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne & Maroc proposée par la FFCAM (cf. notice) au tarif de : - de 24 ans (**au 01/01/2020**) : **17 €**

Je refuse l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne & Maroc. En cas de souscription différée, son coût sera majoré de 1 € pour frais de gestion.

Je veux souscrire en plus de l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne & Maroc une assurance Individuelle Accident renforcée (cf notice) au tarif de **37 €**

EN CAS D'ACCIDENT :

- J'autorise l'encadrement à faire transporter mon enfant par les pompiers ou le SAMU à l'hôpital le plus proche.*
- J'autorise l'équipe médicale à prendre les mesures immédiates que l'état de santé de mon enfant imposerait.*

ACCUEIL DES ENFANTS :

➤ Rayer obligatoirement la phrase 2 ou la phrase 3.

1. *Avant de laisser mon enfant à la salle d'escalade, je dois m'assurer que le cours d'escalade a bien lieu et que mon enfant sera pris en charge par l'équipe d'encadrement.*
2. *Je reviendrai chercher mon enfant dès la fin du cours.*
3. *J'autorise mon enfant à faire les trajets domicile-salle d'escalade, puis salle d'escalade - domicile en toute autonomie et sous ma responsabilité.*
4. *J'autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le Club Alpin Français, même lorsque celles-ci nécessitent un déplacement en véhicules privés, ceci en toute connaissance des risques encourus.*
5. *J'autorise le club à photographier mon enfant dans le cadre des activités et à les publier (bulletin, site internet...).*

Joindre les documents suivants :

- 1 photo d'identité récente

- Un certificat médical (obligatoire pour tous et à remettre au plus tard lors de la 1^{ère} séance, comportant la mention apte à la pratique de l'escalade en loisir et en compétition)

- Vos 2 chèques (libellés à l'ordre du « C.A.F. Touraine »)

Et vérifier que vous avez bien inscrit votre adresse mail en haut de ce document de manière **très lisible...**

Date et signature, précédée de la mention « *lu et approuvé* »